



# **Dresser son chien de troupeau**

Formation agricole  
**pour adultes**

Encadré par un professionnel, manipuler ses animaux d'élevage à l'aide de son chien de troupeau, en toute sécurité.

Une formation mixte, à distance et en présentiel, en situations réelles avec les animaux.

# Formation qualifiante

**UCARE du BPREA**

**"Réaliser des travaux d'élevage à l'aide d'un chien de troupeau"**

## CONTENU DE FORMATION

1. Les races de chiens de troupeau, choix du chiot, morphologie, anatomie, physiologie
2. Alimentation, reproduction
3. Hygiène, pathologie et prophylaxie
4. Toilettage, soins quotidiens
5. Le chenil
6. Réglementation en vigueur (papiers)
7. Les règles de comportement et d'éducation
8. Les règles de dressage (techniques de communication)
9. L'apprentissage et travail au troupeau

## MODALITÉS

**70 heures dont 35 heures en présentiel.**

- **Notions de bases** sur plateforme de formation à distance. (Comprenant 33 vidéos en situation).
- **Travaux pratiques** encadrés par un professionnel en situation réelle.
- Observation et prise en main de différents chiens à des stades différents d'éducation et de dressage.

## LES + DU CFPPA

- ◇ Une équipe spécialisée et expérimentée
- ◇ Exploitations agricoles
- ◇ Chiens de troupeaux et différents types d'animaux

## ADMISSIONS

Aucun pré-requis nécessaire.  
Recrutement sur dossier et entretien.  
Tenue de travail propre indispensable (cotte et bottes).

**1 session d'octobre à novembre.**

Nombre de places limitées à 14 stagiaires.

Si vous êtes en situation de handicap, votre dossier sera examiné avec notre référente handicap. Vous pouvez la contacter au 02 33 76 80 50.

## PUBLIC VISÉ & DÉBOUCHÉS

Eleveur souhaitant utiliser son chien de troupeau pour qu'il soit une aide sur la ferme.

Cette formation est habilitée comme UCARE du BPREA. Validée, elle est valable 5 ans à compter de la date d'inscription.

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Comprendre les besoins et le fonctionnement de son chien de troupeau et ce qu'on peut attendre de lui.

Connaître la réglementation.

Connaître et mettre en pratique les règles de communication, d'éducation et de dressage.

Etre secondé efficacement par son chien dans le travail au troupeau, en toute sécurité.

Savoir observer apprécier et agir dans des situations diverses.

Partager son expérience et apprendre de celle des autres.

Tél. : 02 33 76 80 50

cfppa.coutances@educagri.fr

[www.cfppa-coutances.com](http://www.cfppa-coutances.com)

Scannez le QR code  
pour + d'infos

Version 9 mars 2026

